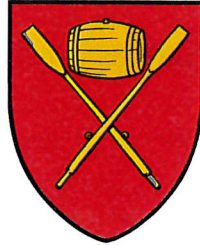


Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2019

Buchillon



Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2019

Table des matières

1. ADMINISTRATION GENERALE	3
1.1 Autorités.....	3
1.2 Préavis déposés.....	4
1.3 Administration générale.....	4
1.3.1 Communication.....	4
1.3.2 Relations extérieures	4
1.3.3 Personnel communal	5
2. FINANCES	5
2.1 Coefficient fiscal	5
2.2 Situation financière	5
3. DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX	6
3.1 Bâtiments communaux	6
3.2 Forêts communales	6
3.3 Vignes communales.....	6
4. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME	7
4.1 Police des constructions.....	7
4.2 Urbanisme.....	8
4.3 Routes et parcage public.....	8
4.4 Ordures ménagères et déchets	8
4.5 Evacuation et traitement des eaux usées.....	9
4.5.1 Station d'épuration intercommunale St-Prex – Etoy – Buchillon (STEPi).....	9
4.5.2 Projet de STEP régionale.....	9
4.6 Cours d'eau, rives et port.....	9
5. FORMATION, CULTURE, EGLISES ET JEUNESSE	10
5.1 ECOLES.....	10
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE	10
6.1 Office de la population.....	10
6.2 Police Région Morges (PRM)	11
6.4 Défense incendie – SIS MORGET.....	11
6.5 Protection civile	11
7. AFFAIRES SOCIALES.....	11
7.1 Facture sociale.....	11
7.2 Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC)	11
7.3 Accueil de jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA)	12
8. ALIMENTATION EN EAU POTABLE.....	12
8.1 Réseau de distribution.....	12
8.2 Protection des puits de Chanivaz.....	12

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes,
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et
- du règlement du Conseil communal,

La Municipalité soumet à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2019.

Le présent rapport est numéroté selon le plan comptable et le plan de classement.

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Autorités

Durant l'année 2019, la Municipalité se composait comme suit :

ARN Robert	Syndic	<i>Administration générale Personnel communal Vignes, forêts et domaines</i>
DE PREUX Patrick	Municipal et Vice-syndic	<i>Urbanisme Police des constructions Bâtiments communaux Protection de l'environnement</i>
MITARD Jean-Pierre	Municipal	<i>Finances Affaires sociales Protection civile</i>
GIARRÉ Max	Municipal	<i>Ordures ménagères et déchets Culte et cimetière Sécurité publique et police du commerce Ecoles Sociétés locales</i>
GUEX Pierre-Frédéric	Municipal	<i>Eau - épuration Routes Eclairage public Port, cours d'eau et rives Parcs et jardins Service du feu</i>

La Municipalité s'est réunie à 42 reprises durant l'année 2019.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2019

1.2 Préavis déposés

1. Préavis municipal N° 01/2019 Remplacement de la conduite d'eau potable secteur « Sous-les-Vignes » - demande de crédit de CHF 220'000.-
2. Préavis municipal N° 02/2019 Comptes de l'exercice 2018
3. Préavis municipal N° 03/2019 Règlement du Conseil communal de Buchillon - Révision de plusieurs articles
4. Préavis municipal N° 04/2019 Arrêté d'imposition pour l'année 2020
5. Préavis municipal N° 05/2019 Budget pour l'année 2020

1.3 Administration générale

1.3.1 Communication

La Municipalité communique publiquement au travers de son site Internet www.buchillon.ch et de la Gazette de Buchillon (6 parutions en 2019).

Elle affiche également au pilier public les décisions municipales d'intérêt général, qui sont aussi disponibles sur le site Internet communal.

1.3.2 Relations extérieures

En tant que syndic, M. Arn a assisté aux assemblées et manifestations suivantes :

- Assemblée de l'ARCAM du 14 mars à Bougy-Villars
- Assemblée générale de l'AdCV du 21 mars à Prangins
- Assemblée générale du Groupement forestier du 26 mars à Denens
- Assemblée des syndics du district du 16 mai à La Chauv
- Réunion du secteur 1 ARCAM du 13 juin à Aubonne
- Inauguration du nouveau centre administratif de St-Prex, 22 juin
- Partie officielle du Livre sur les Quai, 6 septembre, Morges
- Sortie des syndics du district du 11 septembre, à Montricher
- Assemblée de l'AdCV du 10 octobre, à Crans-près-Céligny
- Assemblée de l'ARCAM du 6 novembre, à Lussy-sur-Morges
- Réunion des 3 communes du 21 novembre, à Buchillon
- Assemblée de l'AdCV du 28 novembre à Buchillon

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2019

1.3.3 Personnel communal

Dès le 1^{er} juin, le taux d'occupation de Mme Dina Lopes a été augmenté de 40%. Mme Lopes est ainsi en mesure de soulager M. Rui Da Silva, qui est en charge de la conciergerie des locaux scolaires et de la salle de gymnastique, et qui s'est vu confié la conciergerie et l'entretien du parc de notre nouvelle Place du Village.

Au 31 décembre 2019, l'état du personnel se présentait comme suit :

Fonction	Nom	Taux d'activité
Greffé municipal	Claudine Gerardi	80%
Bourse communale et contrôle des habitants	Pierre-Olivier Rossier	50%
Service technique et voirie	Alain Egger	100%
Conciergerie et entretien des bâtiments et jardins	Rui Da Silva	100%
Aide à la conciergerie	Dina Lopes	80%

La commune a employé également deux surveillants pour la déchetterie et un surveillant pour les déchets organiques, lesquels sont soutenus par le personnel communal.

2. FINANCES

2.1 Coefficient fiscal

Pour la huitième année consécutive, notre coefficient fiscal demeure inchangé à 53%.

2.2 Situation financière

La situation financière de la commune de Buchillon est bonne, mais la charge péréquative constitue un risque majeur de remise en cause de la pérennité de nos finances pour l'avenir. En effet, les comptes de la commune bouclent avec un bénéfice d'environ CHF 46'500.- pour des comptes représentant environ CHF 9 millions.

Les charges directes et indirectes de la péréquation intercommunale impactent les comptes de la commune à hauteur d'environ CHF 4.1 millions, en prenant en compte la péréquation directe ainsi que la facture sociale et la réforme policière. La commune de Buchillon bénéficie cependant encore cette année de la réforme de la péréquation intercommunale, qui vise à plafonner l'écrêtage pour les communes largement contributrices telles que la nôtre.

Les revenus de deux patrimoines immobiliers financiers principaux, soit Etoy-Sud et LUNA, sont de l'ordre de CHF 1.67 million et génèrent un bénéfice de l'ordre de CHF 360'000.-, ce qui confirme la pertinence de la stratégie adoptée par la commune, considérant que ce n'est qu'en 2021 que LUNA aura un taux d'occupation complet et que des charges en 2019 ne se reproduiront pas en 2020. Globalement, ces deux patrimoines immobiliers génèrent pour la commune un cash-flow de plus de CHF 930'000.- par an.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2019

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

3.1 Bâtiments communaux

Centre du village

La construction de Luna s'est achevée au mois de juin et les derniers appartements ont été loués en date du 15 avril. L'état locatif actuel s'élève à CHF 750'000.-, auquel s'ajoutent les revenus du parking public, estimés à CHF 7'000.-.

Un certain nombre de travaux sous garantie doivent encore être réalisés. Ils sont et continueront d'être suivis par la Municipalité.

Par ailleurs, un préavis relatif au dépassement du budget de CHF 520'000.-, en raison essentiellement de la modification de la ferme, sera soumis en 2020 au Conseil communal.

La Municipalité a initié l'étude de la construction d'un hangar en vue de déposer le matériel et les machines de la commune qui sont actuellement stockés à St-Prex. Ce hangar prendrait place à côté de la déchetterie communale.

Elle a également commencé l'étude de la pose de panneaux solaires sur les toits des immeubles communaux et quelques modifications de la place devant la salle de gymnastique afin de la reverdir si possible et de lui donner un aspect un peu plus convivial.

Enfin, la commune a lancé une étude de réfection et d'isolation du bâtiment de l'administration et des deux villas attenantes. Il s'agit notamment de la réfection des façades, des fenêtres et l'isolation du toit, dans le but d'améliorer la consommation énergétique de ces constructions datant de 1974.

3.2 Forêts communales

Les forêts communales ont produit 16 m³ en 2019, soit exactement le moyenne de production des années 2014 à 2018, représentée essentiellement par des feuillus. Le garde forestier estime le potentiel de production annuelle de nos forêts à 50 m³.

3.3 Vignes communales

En 2019, le vignoble communal a produit 550 litres de Chasselas et 1'200 litres de Gamaret pour une surface totale de 2'476 m². Ce vignoble est cultivé par M. Christophe Brocard, à Féchy, qui vinifie également le Gamaret. Le Chasselas est vinifié par M. David Kind, à St-Prex.

3.4 Autres bienfonds communaux

Les parcelles en zone agricole ci-dessous sont louées à :

- parcelle n° 124, d'une surface de 5'549 m², à M. Christophe Suter ;
- parcelle n° 189, d'une surface de 7'780 m², à M. Robert Girardet.

Les parcelles en zone de verdure ci-dessous sont louées à M. Robert Girardet :

- parcelle n° 296, d'une surface de 37'755 m², dont 17'000 m² de prairie exploitable ;
- parcelle n° 307, d'une surface de 12'278 m², dont 8'000 m² de prairie exploitable.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2019

4. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

4.1 Police des constructions

Dossiers déposés à l'enquête publique en 2019 :

N° CAMAC	Propriétaire(s)	Parcelle(s)	Description de l'ouvrage
183395	Monica et Craig McDONNELL	53	Construction d'une piscine extérieure enterrée et chauffée et d'une pergola ajourée, pose de panneaux solaires photovoltaïques sur la dépendance existante
186884	Pascal et Meryll HILDBRAND	362	Transformation d'une villa existante et pose d'une pompe à chaleur avec sondes géothermiques
185695	Commune de Buchillon	374	Couverture d'une partie de la rampe d'accès au souterrain pour la pose de panneaux photovoltaïques
183208	Grégory BETH	163	Création d'une lucarne en toiture <i>Permis de construire refusé</i>
185099	Stuart BRUCE	351	Construction d'une villa et d'un souterrain <i>Permis de construire refusé par le canton (zone réservée)</i>
183005	Alice JACOT	104	Construction d'une villa individuelle <i>Permis de construire refusé par le canton (zone réservée)</i>
183654	Philippe PAILLOT	225	Construction d'une villa familiale <i>Projet abandonné par le propriétaire</i>
188962	Michel MAYER	99	Enquête complémentaire Ajout d'un balcon
179612	Gabriela HERNANDEZ et Cristiano PEREIRA	542	Déplacement d'un échangeur en toiture
189322	Philippe PAILLOT	225	Prolongation de palissades et de portails le long de la servitude n° 152554
190374	Annick et Nachaat DANIEL	30	Construction d'une villa individuelle

Dossiers dispensés d'enquête publique en 2019 (autorisations municipales) :

N° CAMAC	Propriétaire(s)	Parcelle(s)	Description de l'ouvrage
188909	Olivier et Marilene NEVES SOUVAIRAN	526	Construction d'un cabanon de 11.8 m ²
---	Jean-Pierre OPPLIGER	170	Construction d'un couvert démontable
---	Jan KRASNODEBSKI	539	Construction d'une piscine (prévue dans le projet initial)

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2019

4.2 Urbanisme

Aménagement de notre territoire

La Municipalité ayant l'obligation de revoir son règlement général des constructions, elle a entamé une étude avec le bureau ABA Partenaires SA. A cet effet, la Municipalité a rencontré les représentants du service cantonal d'aménagement du territoire, afin d'être renseignée sur la volonté cantonale résultant de la nouvelle Loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Cette réunion a permis de mieux comprendre les méthodes de calcul et la direction souhaitée par le canton dans l'aménagement de notre territoire.

Une première subvention cantonale de CHF 3'877.- a été versée, correspondant à la première étape « Pré-étude de dimensionnement et vision communale », laquelle a été validée par le Service du développement territorial.

Un premier projet sera étudié dans le courant de l'année 2020 qui devra obtenir l'aval des services cantonaux et sera ensuite présenté à la Commission d'urbanisme du Conseil communal.

4.3 Routes et parcage public

Des panneaux de signalisation à l'usage des automobilistes et des piétons ont été mis en place dans le parking LUNA ainsi qu'aux abords des appartements et de la ferme afin de guider les usagers.

Une signalisation complémentaire é été mise en place afin de guider et encourager les automobilistes à fréquenter le parking de LUNA.

Revêtement de la route des Bruyères et la route des Deux Communes

Ce dernier a été complété côté lac à la hauteur du chemin de la Delèze afin d'élargir la voie.

4.4 Ordures ménagères et déchets

Comme chaque année, afin de donner une idée du volume qui transite par le centre de ramassage, la statistique des déchets est établie comme suit.

Catégorie des déchets	Unité collectées	2016	2017	2018	2019
Ordures ménagères	tonnes / an	85	85	96.17	82.52
Objets encombrants	tonnes / an	62	53	41.57	36.17
Déchets compostables	tonnes / an	264	232	286.47	240.63
Papier / Carton	tonnes / an	51	44	49.86	54.09
Verre	tonnes / an	33	35	28.10	34.86
Métaux	tonnes / an	10	9	9.17	12.24

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2019

Quelques commentaires sur l'évolution des déchets :

- a) Nous constatons une amélioration du taux de tri des déchets. En effet, bien que la population a légèrement augmenté, nous avons une baisse de 15% (20 tonnes) des ordures ménagères et objets encombrants, alors que les déchets valorisables (Papier/carton/verre/métaux) sont en augmentation de 15% (14 tonnes). Cela prouve que moins de déchets finissent dans les sacs blancs ou dans les déchets encombrants, au profit des bennes pour les déchets valorisables
- b) Sur une année, nous avons une baisse de 16% (45 tonnes) des déchets verts (compostables). En réalité, cette baisse n'a pas été homogène sur toute l'année, mais c'est au 2^{ème} semestre que nous avons une baisse de plus de 20% des déchets. Cette baisse est obtenue grâce à la nouvelle interdiction d'accès pour les sociétés de jardinage et la mise en place d'une surveillance du site.
- c) Au niveau des comptes 2019, nous avons eu des charges 5% plus élevées que prévu (+ CHF 7'500.-). Ce dépassement est essentiellement imputable aux coûts liés aux déchets verts (malgré que leur tonnage soit en baisse - voir a).

Les revenus ont été au niveau de nos prévisions.

Pour équilibrer le compte « Ordures et déchets » (compte 45), le compte « Prélèvement sur financement traitement des déchets » (compte 450.465) a contribué à hauteur d'environ CHF 45'728.-, soit en diminution de 12% par rapport à l'exercice précédent. Ce montant sera réduit de 14% en 2020 (budget 2020). Nous poursuivons nos efforts pour réduire ce prélèvement, conformément aux exigences légales.

4.5 Evacuation et traitement des eaux usées

4.5.1 Station d'épuration intercommunale St-Prex – Etoy – Buchillon (STEPi)

Pour les statistiques et autres informations, nous vous renvoyons au rapport annuel de la STEPi, disponible sur son site (<http://www.saint-prex.ch>).

4.5.2 Projet de STEP régionale

Ce projet est toujours au stade des études. Le site de cette future STEP n'est toujours pas fixé. Aux trois sites potentiels identifiés, la Municipalité de Buchillon a proposé au Comité de pilotage d'en ajouter un quatrième, discret et économique, sur territoire communal d'Aubonne.

4.6 Cours d'eau, rives et port

Port des Pêcheurs

Le projet de curage et de prolongement de la digue actuelle a fait l'objet d'une étude. Cette solution s'est avérée être trop onéreuse. Il est néanmoins prévu de déposer un préavis pour le dragage du port en 2020.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2019

Divagation de l'Aubonne

La Direction générale de l'environnement (DGE) a alerté la Municipalité concernant une importante érosion des berges de l'Aubonne suite aux intempéries de 2018. Une délégation municipale s'est rendue sur place et a rencontré le voyer cantonal des eaux. Il s'avère que la niche d'érosion reste pour l'heure contenue à l'intérieur de la limite de divagation. Aucune intervention communale ne se justifie donc à ce sujet.

Sur la base de documents établis par le bureau d'ingénieurs Bernard Schenk SA, la DGE a rendu la Municipalité attentive à un risque d'atteinte à l'un des puits de Chanivaz suite à une inondation générale des forêts riveraines de l'Aubonne. La Municipalité doute de la réalité de ce risque et, d'entente avec la Municipalité d'Etoy, a mandaté le bureau d'ingénieurs Stucki SA pour établir un pronostic par modélisation numérique des écoulements en cas de crue. La DGE prendra à sa charge 60 % des coûts de cette étude.

Sentier didactique « Au fil de l'Aubonne »

Le projet de ce sentier didactique impliquant neuf communes a été présenté par l'ARCAM (Association de la région de Cossonay - Aubonne - Morges). Le coût de la phase de conception du projet est de CHF 107'000.-, dont CHF 2'400.- à charge de Buchillon ; la Municipalité a préavisé favorablement cette participation financière.

5. FORMATION, CULTURE, EGLISES ET JEUNESSE

5.1 ECOLES

Pour toute information concernant les écoles, nous vous renvoyons au rapport annuel de l'ASSAGIE, disponible auprès du greffe municipal.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Office de la population

Statistique de la population pour l'année 2019 et comparaison avec l'année 2018 :

2019					
Nationalité	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
	+ 16 ans	+ 16 ans	- 16 ans	- 16 ans	
Suisses	219	228	31	34	512
Etrangers	60	69	21	24	174
TOTAL	279	297	52	58	686

* plus 17 en résidence secondaire. La population s'établissait ainsi à 703 habitants.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2019

2018					
Nationalité	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
	+ 16 ans	+ 16 ans	- 16 ans	- 16 ans	
Suisses	207	214	31	35	487
Etrangers	63	58	19	23	163
TOTAL	270	272	50	58	650*

* plus 15 en résidence secondaire. La population s'établissait ainsi à 665 habitants.

6.2 Police Région Morges (PRM)

Pour les statistiques et autres informations, nous vous renvoyons au rapport annuel de la PRM, disponible sur son site (<https://www.police-region-morges.ch>).

6.4 Défense incendie – SIS MORGET

Pour les statistiques et autres informations, nous vous renvoyons au rapport annuel du SIS Morget, disponible sur son site (<https://www.sismorget.ch>).

6.5 Protection civile

Pour toutes informations concernant la Protection Civile du district de Morges, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

7. AFFAIRES SOCIALES

7.1 Facture sociale

La contribution de la commune à la facture sociale cantonale en 2019 s'élève à environ CHF 2.8 millions.

7.2 Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC)

Pour toute information concernant l'ARASMAC, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2019

7.3 Accueil de jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA)

Pour toute information concernant l'AJEMA, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

8. ALIMENTATION EN EAU POTABLE

8.1 Réseau de distribution

Le remplacement de la conduite d'adduction d'eau du secteur Sous Les Vignes a été effectué selon le calendrier prévu et dans la limite du crédit accordé par le conseil communal (+ 4.39 %).

8.2 Protection des puits de Chanivaz

De concert avec l'Etat de Vaud, la Municipalité se bat depuis de nombreuses années pour légaliser les zones de protection des puits de Chanivaz. Elle a obtenu gain de cause auprès de la CDAP. L'entreprise qui conteste la délimitation a recouru auprès du Tribunal fédéral. Dans son arrêt du 18 novembre 2019, le Tribunal fédéral a conclu à l'irrecevabilité du recours. Cette affaire est donc définitivement réglée sur le plan juridique.

Adopté par la Municipalité le 25 mai 2020.

Le Syndic



Robert Arn

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



La Secrétaire



Claudine Gerardi